

REUNION DES COPROPRIETAIRES VAL THORENS

7 août 2020

Monsieur Claude JAY, nouveau Maire, remercie les personnes présentes à cette rencontre annuelle.

Elle constitue un moment d'échanges entre les représentants des copropriétés, la Municipalité et les services de la station. Elle permet :

- ✓ De diffuser des informations susceptibles d'intéresser les copropriétaires
- ✓ Aux propriétaires ou leurs représentants de faire part de leurs observations aux différents services présents.

La nouvelle équipe municipale s'inscrit dans la continuité tout en apportant renouveau et évolutions.

La prise de fonction a été un peu compliquée en raison de la crise sanitaire. Les stations ont dû fermer brutalement le 15 mars 2020 au soir, à la veille des élections municipales. Peu d'électeurs se sont présentés aux urnes, une seule liste a été déposée. En outre, le veille de l'installation du conseil municipal prévue le 20 mars 2020, L'Etat a décidé de reporter ces installations et a demandé à l'ancienne équipe de rester en place jusqu'au 23 mai 2020. Cette période a donc été particulière, avec essentiellement la gestion de la crise.

Après l'installation du conseil municipal, les élus ont suivi une formation, ont pu rencontrer les services lors d'une présentation organisée à la salle des fêtes. Cela a permis aux élus de débiter leur travail dans les meilleures conditions possibles.

Néanmoins, la période reste compliquée avec des sites touristiques très touchés par la crise sanitaire qui conduit à une crise économique d'ampleur.

Le contexte actuel nécessite également la prise en compte de l'environnement et l'évolution des conditions climatiques

Il convient toutefois de rester optimiste avec des sites qui disposent d'atouts indéniables.

Il est précisé que le programme politique a été présenté aux Belvilloises et Belvillois avec des volontés fortes dans certains domaines :

- Désignation d'un adjoint à la sécurité en charge de la partie sécurité, occupation du domaine public.
- le 2^{ème} adjoint est délégué à l'environnement : Un principe simple : Si les habitants permanents sont bien dans leur commune, les meilleures conditions seront réunies pour que les propriétaires et vacanciers le soient également.

Intervention de la commune

Nouveautés communales :

- **Projet de centre sportif**

Le chantier a pris du retard : le projet avait été arrêté, les consultations lancées, puis il y a eu de mauvaises surprises sur les coûts (+10 millions d'euros) et le nombre de réponses. La commune travaille actuellement à une redéfinition du projet. Un rendez-vous est programmé en septembre pour décision définitive.

Depuis Aout, la décision a finalement été prise de démarrer la construction du centre.

- Le directeur de l'office de tourisme est arrivé avec un œil neuf. Val Thorens, qui est meilleure station au monde, se doit d'être à la hauteur de cette réputation. Un travail est à faire sur les basiques (circulation, mobilité, état des équipements, aménagements urbains, décoration...). Des travaux sont déjà en cours (toilettes place Caron, sapins...) et se poursuivront durant le mandat municipal

- **Développement de Val Thorens sur le plateau du Cairn**

Ce projet a été validé par l'ancienne municipalité et sera mis en œuvre par la nouvelle équipe.
L'objectif est de réussir la mise en œuvre de ce secteur sans se précipiter (2000 lits). Il n'accueillera pas de lits froids, la commercialisation se fera sur le long terme, avec des aménagements de qualité.
Ceux-ci auront des conséquences sur les équipements du secteur (garages municipaux, circuit de glace...).
Un concours a été lancé et un rendu sera fait cet automne 2020.
Depuis cette réunion l'équipe architecture/urbaniste a été choisie.

- **PLU**

Le PLU a été adopté, les délais de recours ont été prolongés en raison de la crise sanitaire mais arrive à terme.
Le PLU est maintenant purgé de tout recours.

- **Sécurité dans la station**

Val Thorens reste une station jeune qui reçoit des groupes, avec des contreparties plus difficiles à gérer.
La commune avait mis en place les ambassadeurs du respect ; l'orientation a évolué l'an passé avec le remplacement d'une partie des ambassadeurs par des policiers municipaux (en soirée et début de nuit). La prévention a fait place à un fonctionnement mixte avec de la répression. La nouvelle équipe souhaite poursuivre sur cette lancée. Il est également précisé le renforcement de la vidéosurveillance.
Enfin, un travail sur la consommation d'alcool sur la voie publique est en cours.

- **Eté**

Un travail important a été réalisé au niveau vallée pour que l'été devienne un complément significatif à la saison d'hiver. Des marches de progression sont envisageables. L'ensemble des acteurs devront apporter leur contribution.

Cette année, il a été demandé aux propriétaires de faire part de leurs questions en amont de cette rencontre, afin de la préparer au mieux.

Q/ Parking et pagaille de cet hiver avec voitures garées dans toute la station. Des personnes sont rentrées dans les parkings payants et d'autres sont restés dehors sans payer.

Il y a eu beaucoup de monde certaines semaines (grèves SNCF, calendrier des vacances...) et ainsi beaucoup plus de voitures que d'habitude ; les parkings étaient pleins, ce qui a obligé à laisser stationner les voitures dans la station. Cela a conduit à des incompréhensions. La station ne l'avait pas forcément anticipé.

Q/ Les périodes de vacances scolaires peuvent être anticipées

La situation était inédite cette année, la station est restée souple et conciliante. Si la saison prochaine est bonne, ce phénomène risque de se reproduire (suppression de l'Eurostar, des transports aériens, peur des transports en commun...).

Une des solutions équitables serait de faire payer le stationnement extérieur à un tarif préférentiel.

Pour information, plus de 1000 clients viennent dans la vallée des Belleville par Eurostar chaque semaine.

La station travaille sur des solutions pour l'hiver prochain.

Q/ Où se situe l'emplacement du projet de quartier du Cairn à venir ?

Il se trouve en bas de la station, vers le P3 et circuit de glace avec une liaison à Val Thorens par remontées mécaniques

Q/ Copropriété Beausoleil : l'escalator de Caron est un scandale car il ne fonctionne pas

La commune regrette le mauvais fonctionnement de cet escalier. L'an passé, les élus avaient évoqué sa suppression. Il a été maintenu dans l'attente des travaux de réhabilitation du centre sportif.

Cet équipement est ancien, mais ce type d'escalator nécessite de gros travaux de maintenance. Il est souvent arrêté en raison d'usages anormaux ou volontaires et il se met en sécurité. Il est nécessaire d'avoir une personne habilitée pour le remettre en fonctionnement. Les utilisateurs doivent être plus respectueux du matériel.

Il sera étudié une solution en habilitant un agent des services techniques habilité pour le remettre en fonctionnement.

Il est noté les très nombreuses dégradations sur les escalator et ascenseurs. Il a été décidé cet hiver de ne faire fonctionner que deux ascenseurs en journée et deux en soirée pour qu'il y en ait toujours qui fonctionnent.

Q/ Présence policière : pourquoi la Police Municipale n'enlève-t-elle jamais les voitures devant la résidence du Joker.

La police dit que c'est privé. Il en est de même pour le déneigement qui n'est pas fait.

L'immeuble ne dispose pas de terrain autour de l'immeuble, les voitures sont bien sur la voie publique. La Police Municipale sera avertie.

Aujourd'hui, un travail est en cours sur les parties relevant du domaine public et celles relevant du domaine privé. En cas d'intervention alors sur du privé, des conventions seront signées et une refacturation envoyée.

Il est précisé que la station est très bien entretenue sur Val Thorens. Le plan de déneigement fixe des priorités.

La police municipale est intervenue dès cet hiver pour déplacer les voitures gênant le déneigement.

Q/ Rétablissement du chemin retour skieurs depuis le Pashmina ?

Plusieurs options ont été étudiées, puis il en est resté une seule avec remodelage du projet.

Une visite sur place est organisée avec l'adjoint en charge des travaux à l'issue de cette réunion.

Q/ Névés : amas de neige

Les opérations de déneigement entraînent parfois des dégradations. Il est nécessaire que les constats soient faits immédiatement de façon contradictoire. La commune prend ses responsabilités, mais les dégâts ne proviennent pas toujours des engins de déneigement.

Q/ Merci pour le spectacle des Folies de Val Thorens. A Val d'Isère, toutes les remontées mécaniques sont gratuites en été y compris le dimanche

Sur les Belleville, les remontées mécaniques sont gérées par des sociétés privées, la gratuité et le fonctionnement répond à des choix des sociétés. Certaines communes prennent partiellement en charge les ouvertures.

Toutefois, la gratuité totale n'est pas judicieuse et enlève de fait de la valeur au produit.

Il est préférable de se battre sur de gros projets fédérateurs comme le centre sportif, la cime Caron avec liaison Maurienne, la piste cyclable via 3 vallées...

En été, les vacanciers sont très mobiles (jusqu'à Annecy).

Q/ Où en est le projet de golf ?

Ce projet est lié à la construction du centre de bien être de St Martin. Pour des raisons administratives, le projet a été scindé, mais ça n'a pas permis d'avancer beaucoup plus rapidement sur le projet.

Le centre de bien être est en cours de finalisation et le projet de golf sera relancé. Un travail reste à faire pour obtenir l'adhésion des propriétaires.

Q/ Un propriétaire est opposé à la gratuité des remontées mécaniques en été, voire contre le fonctionnement en été. La liaison 3 vallées par une piste est très bien. Il faudrait interdire les motos en montagne, fermer les routes en terre et les réserver aux personnels techniques.

Un travail de recensement de la réglementation est en cours et les objectifs et la politique de la vallée sur ce sujet seront redéfinis.

La montagne reste un espace de liberté et il faut que chacun y trouve son compte, en permettant certaines activités. En revanche il va falloir être plus sévères sur les nuisances constatées (vitesse, bruit, poussière...).

Q/ Projet de via 3 vallées ?

Il s'agit d'une piste cyclable. C'est un projet d'ampleur, en collaboration avec les vallées voisines. Plusieurs tracés sont à l'étude : Méribel / Menuires. Le souhait est de commencer les travaux en 2021 et de les finaliser pour 2022.

Q/ Est-il envisageable de prévoir des locaux sécurisés pour garer les vélos en station ?

Le boum du VTT, notamment électrique, nécessite des aménagements de locaux. Il faut se préparer à l'avenir et se donner les moyens de commercialiser les produits liés aux vélos et des infrastructures seront nécessaires. Il faudra aussi travailler sur les chargeurs de vélos électriques.

La SEM Renov rencontrera les copropriétés pour évoquer leurs projets et les possibilités en particulier pour le parage des vélos.

Q/ Copropriété Silveralp : On est à la montagne, dans un site exceptionnel, le vélo est très bien mais des activités liées à la très haute montagne sont à étudier (trail, préparation physique, oxygénation...)

Dans les réflexions sur l'été, le souhait est d'aller dans ce sens. Le vélo sera peut-être plus marqué sur Les Menuires et St Martin et la haute montagne sur Val Thorens.

Sur la Cime Caron, le projet répond à cette optique, avec des aménagements en réflexion.
Le bureau des guides propose des sorties en haute montagne adaptées à la vallée.

Q/ Vélos électriques : pourquoi ne pas associer Valthoparc pour des aménagements dans les parkings ?
C'est en réflexion avec notamment une étude sur l'hydrogène.

Q/ Où en est la mise en œuvre de la fibre ?

Le dossier avance bien. Le bouclage fibre sur la vallée est en cours de finalisation. Les opérateurs devront ensuite alimenter services et privés. Pour la saison d'hiver prochaine, une amélioration sera avérée et se poursuivra sur 2021. La vallée s'est positionnée assez tôt si bien que deux réseaux importants alimentent la vallée.

Q/ Le mini club de ski à côté du hameau de Pécelet tombe en désuétude. Que devient cet ensemble qui desservait le quartier ?

Le problème est de remonter les skieurs sur cet endroit, depuis la suppression du télésiège du Roc. Il faudra travailler sur ce dossier.

Les contraintes environnementales sont insurmontables pour aménager la piste de la Corniche, qui est une piste bleue arrivant sur une piste rouge.

Il est rappelé la nécessité de désenclaver les pistes par le haut.

Pour le mini club, c'est à l'ESF de gérer cet emplacement comme il le souhaite.

Il est rappelé l'importance de prendre soin des personnes vulnérables (enfants, débutants, personnes âgées...) au sein de la station. Il est noté que chaque année des travaux d'améliorations sont faits sur la vallée.

Q/ Piste de la Corniche : il faudrait la mettre en rouge depuis le début.

Il serait préférable de la passer totalement en bleu.

Q/ Les extensions de bâtiments sont-elles privilégiées aux nouvelles constructions ?

Le SCOT prévoit des projets globaux de rénovation. Aussi, si une copropriété souhaitait mettre en place un tel projet, la commune pourrait accepter une extension dans ce cadre.

Q/ Qu'en est-il de la ressource en eau liée aux aménagements prévus du plateau du Cairn ?

Elle a été prise en compte ; il s'agissait d'une condition pour pouvoir arrêter le PLU.

La SETAM précise que, dans ses retenues collinaires, 70.000m³ sont réservés pour la consommation d'eau potable.

Conformément au schéma d'eau potable.

Q/ Motoneiges en centre station ?

L'usage des engins motorisés sur le domaine public est interdit, les autorisations sont des dérogations.

L'existant va pouvoir rester mais il n'est plus possible d'accorder de nouvelles autorisations.

Q/ Copropriété des Névés : à la demande de la commission de sécurité, il a été demandé à la copropriété de faire vider les vide-sanitaires, dont les établissements se servent comme réserves. La mairie peut-elle aider sur ce sujet car la copropriété n'a pas les moyens financiers d'isoler ces locaux. En l'absence de réserves, les bars devront fermer.

Il s'agit d'une affaire privée ; c'est à la copropriété de faire respecter la réglementation et l'usage des locaux.

Il n'est pas question pour la commune de cautionner des fonctionnements posant des problèmes de sécurité.

Q/ les bars ne respectent pas la réglementation sur le bruit et aucun contrôle n'est fait

Il faut maintenir la pression sur les établissements. La saison prochaine risque d'être difficile. La liberté des uns commence là où s'arrête celle des autres. Des réflexions sont en cours pour que l'après-ski commence plus tôt et se termine plus vite.

La station a travaillé sur l'accueil des groupes. L'aménagement de la plateforme P2 reste d'actualité. Il existe une grande concurrence mondiale pour l'accueil des groupes. Il est nécessaire de cadrer les choses.

Q/ Quel est le type de clientèle actuellement recherchée ?

En cette période de crise sanitaire, la station cherche à accueillir tout type de clientèle, européenne notamment.

Q/ la station est renommée, mais l'envers du décor est moins reluisant

La réputation mondiale de Val Thorens est très bonne, la station dispose d'atouts (station de haute altitude, enneigement, station semi piétonne).

Tout le monde peut être fier de ce qui est fait dans la vallée et il faut continuer de travailler dans ce sens.

Q/ La circulation avec des enfants et poussettes n'est pas aisée au cœur de la station

La station travaille actuellement pour permettre à une personne avec poussette de circuler partout et globalement à améliorer la circulation piétonne.

Q/ Si la station fait un bon travail sur l'après ski, comme en Autriche, des propriétaires qui ne louaient plus leurs biens pourraient les remettre en location

Q/ Où en est le projet de navette autonome ?

Une expérimentation a été faite durant l'hiver 2019 mais ce matériel n'était pas adapté techniquement à la station. Il s'agissait pourtant d'un projet innovant dans une station en recherche d'essai de nouvelles.